

Appel à projet

Artiste photographe

PARCE QUE C'EST NOUS!

Résidence de création/médiation
en milieu psychiatrique hospitalier

Villa Pérochon, Niort 2020–2022

Résidence soutenue par le ministère de la Culture dans le cadre
du dispositif *Capsule* et du soutien aux actions artistiques et culturelles.



Le projet

La Villa Pérochon, centre d'art contemporain photographique, reconnu d'intérêt national par le ministère de la culture et un des services psychiatriques de l'hôpital de Niort invitent un.e artiste photographe en résidence de création/médiation. En immersion au sein de *la P'tite Cafète*, lieu de convivialité au sein de l'hôpital, accessible sur prescription, l'artiste ira à la rencontre des patients acteurs incontournables de ce projet. *La P'tite Cafète* est un lieu propice à la rencontre et aux expériences sociales. Elle fonctionne comme un bar associatif. C'est un lieu de soins suffisamment sécurisant pour que l'expérience de l'autre puisse avoir lieu.

L'appel à projet s'adresse aux auteur.e-s photographes, franco-phones, il est ouvert à toutes les approches et démarches artistiques photographiques. Les candidat.es devront présenter un projet de création/médiation en lien avec le milieu de la santé mentale, prenant en compte l'aspect participatif de ce public spécifique.

Ce projet est co-construit et porté par la Villa Pérochon, *la P'tite Cafète* des services psychiatriques, l'association PEPPSY – Prêts et Externalisation Pour la PSYchiatric - et *Radio Pinpon*.

Le handicap est de plus en plus considéré : voir par exemple les dispositions de lois pour les personnes à mobilité réduite. Si ces dispositions progressent, elles prennent en compte plus particulièrement les problématiques physiques. Les personnes malades psychiques sont aussi à mobilité réduite et souvent empêchées par leurs troubles et le regard de l'autre pour circuler librement dans la ville.

Comment modifier le regard de l'autre ?

Quels regards les patients portent-ils sur leur environnement proche, social, hospitalier... ?

Quelles perceptions ont-ils du monde, de leur monde ?

Comment un artiste contemporain interroge-t-il la notion de différence ?

L'espace de création comme point de rencontre entre patients et artiste; l'acte de création comme vecteur valorisant de la personne. Telles seront les valeurs fondamentales de ce projet qui promeut une représentation en images de la maladie mentale qui ne soit ni dans le pathos, ni dans la fascination ou le voyeurisme afin de déconstruire les préjugés.

Un projet qui bénéficie à Nous tous.

Votre objectif: ne pas développer le négatif...!

Sélection

Le jury composé de représentants de la Villa Pérochon, des partenaires publics et du service psychiatrique se déroulera en 3 temps :

- 1 : sélection par le jury accompagné d'un groupe de patients : semaine du 21 au 24 septembre 2020.
- 2 : sélection par le jury de 5 candidats, semaine du 21 au 24 septembre 2020.
- 3 : audition par le jury à Niort des 5 candidats retenus le 8 octobre 2020.

Avertissement : des changements de dates sont possibles au regard de l'évolution des conditions sanitaires.

Temporalité

- Premier temps de résidence : 6 semaines (minimum) durant le dernier trimestre 2020.
- Restitution du premier temps de résidence sous forme de projection (diaporama, vidéo ?) auprès de tous les acteurs du projet.
- Deuxième temps de résidence en 2021.
- Finalisation de l'objet artistique et réalisation du catalogue en 2022.
- Le calendrier de la résidence sera à déterminer en fonction de la disponibilité des acteurs.

Conditions

Le terrain d'investigation : Hôpital de Niort, secteur psychiatrie, la *P'tite cafète*, l'environnement social du service, des patients et de la Villa Pérochon.

Hébergement

La Villa Pérochon assurera un hébergement, sur une durée de 5 semaines maximum par an durant les 3 années, à Niort dans un logement destiné aux résidences d'artistes suivant le planning.

Remboursement des frais

- Déplacement pour l'audition du candidat (sur la base d'un billet SNCF, 2^e classe)
- Déplacement pour la résidence et per diem

Postproduction

La Villa Pérochon mettra à disposition son atelier de production suivant un planning et protocole établi en amont.

- Laboratoire argentique N&B complet (agrandisseur Devere jusqu'au 4x5 inches)
- Outils numériques (scanner Imacon, ordinateur Macintosh et imprimante Epson 9890)

Les laboratoires, numérique et argentique (noir et blanc).



Restitution

Une restitution après les temps de résidence auprès de l'ensemble des acteurs est à prévoir (forme diaporama/vidéo...). L'objet artistique, qui reste à déterminer en fonction du projet (exposition, montage audiovisuel, installations...) ainsi que le catalogue, seront au programme des Rencontres de la jeune photographie internationale 2022.

Conditions financières

L'artiste percevra pour la première année une bourse de neuf mille euros prenant en compte : la résidence, les interventions avec les patients et la cession des droits, six cent cinquante euros de per diem durant son temps de résidence et un budget plafonné à neuf cents euros pour ses frais de déplacement.

Un contrat de résidence sera établi, spécifiant les engagements des structures et ceux de l'artiste avec un planning prévisionnel. L'artiste devra être inscrit à l'Agessa ou à la Maison des artistes et justifier d'un statut social (ou structure administrative) lui permettant d'émettre une facture.

Propriété des œuvres

Propriété de l'artiste, dans le cadre du développement de l'artothèque photographique de la Villa Pérochon*, les œuvres pourront intégrer la collection. Elles seront à disposition de l'artiste sous réserve de bonnes conditions d'expositions (assurances, lieu sécurisé, transport...). L'exposition,

sur demande et sous conditions dont le versement de droits d'auteurs (à déterminer avec l'artiste) pourra être également mise à disposition d'une structure culturelle, socioculturelle, de santé... Un contrat d'utilisation sera établi.

** L'artothèque/photographique est une spécificité de la Villa Pérochon-Centre d'art qui a construit sa reconnaissance et sa renommée depuis plus de 25 ans autour des Rencontres de la jeune photographie internationale, dont les œuvres réalisées lors de cette résidence de création alimentent cette collection de photographies de jeunes auteurs. Archivées et conservées dans un espace dédié au sein de la villa, les artistes peuvent en avoir usage.*

Dossier de candidature

**Date limite de réception des dossiers :
15 septembre 2020**

Le dossier sera composé de :

- Un texte court décrivant la démarche artistique.
- La proposition du projet artistique pour la résidence et la thématique proposée.
- Un dossier de présentation de projets déjà réalisés, comprenant des ressources visuelles.
- Un curriculum vitæ à jour.
- La fiche d'inscription ci-jointe dûment remplie.
- Dans le cas d'une candidature issue d'un collectif ou d'un duo, les conditions énoncées ci-dessus seront identiques, ce qui impliquera le partage financier ainsi que les conditions logistiques.

Envoi de la candidature

Par internet Sous forme de dossier PDF en respectant les contraintes de taille de fichiers liées à cette forme d'envoi à :

accueil@cacp-villaperochon.com

Par courrier (cachet de la poste faisant foi) à :

CACP-Villa Pérochon
64 rue Paul-François Proust – BP 59135
79061 Niort CEDEX

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	
Adresse mail :	

Signature :

L'inscription implique pour le candidat, l'acceptation des conditions énoncées ci-dessus.